

Réunion du Comité Directeur

OMS Gourdon

Samedi 6 février 2021 à 9h45

Club house Louis Delpech



! **Accueil**

Madame Josianne Clavel, Présidente de l'OMS ouvre la réunion à 10h en remerciant l'ensemble des présents.

Rappel ordre du jour

- ! Emargement / Quorum
- ! Approbation compte rendu réunion du dernier comité directeur (7/7/2020)
- ! Demande d'adhésion à l'OMS de l'association « Shizendo Gourdon »
- ! Point sur la situation sanitaire et les difficultés rencontrées par les clubs, évolution du nombre d'adhérents, comment rebondir après la crise, etc.
- ! Présentation des comptes 2020 et Proposition de Budget 2021
- ! Clubs : Dossiers de demandes de subventions municipales à déposer avant le 15 février
- ! Préparation assemblée générale de l'OMS relative à l'exercice 2020
- ! Calendrier 2021 des réunions statutaires

! **Émargement**

Présents : Josianne Clavel – Jacques Andrieu – Daniel Jarry – Patrick Lajarge – Pierre Braun – Lionel Burger – Lionel Maury – Joël Périé – Nicole Bruneau – Jean-Luc Castéran – Delphine Combébias – Michel Falantin – Josiane Janicot – Bernard Masson – Giles Murray – Jean-Marie Rival – Eliane Robinet – José Sanroma – Michel Taillandier – Chantal Weiszer (20 personnes).

Excusés : François Alonso – Jean-Marie Cabrol (procuration à Pierre Braun) – Nadège Lévrier (procuration à Chantal Weiszer) – Rodolphe Maurel – Isabelle Pelatan (procuration à Jean-Marie Rival) – Delphine Robinet (procuration à Eliane Robinet), soit 4 procurations.

Absents : Francis Marchal – Nicolas Quentin – Robert Taillade – Olivier Thiébeau – Jeanne Traverse.

Invités : Laurent Combébias – Jordan Cabanès – Nicole Badouret.

! **Quorum**

La moitié au moins des membres doit être présente soit 16 personnes.

Quorum atteint : 20 personnes présentes et 4 procurations.

! **Approbation précédent compte-rendu**

Le compte rendu du Comité directeur du 7 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

! **Demande d'adhésion à l'OMS**

Une association nouvellement créée et nommée « Shizendo Gourdon », présidée par Jean-Luc Chastanet, demande l'adhésion à l'OMS à compter de septembre 2020.

Cette association prend le relai des activités précédemment proposées par « Shizendo Cahors » qui intervenait au Dojo de Gourdon, pour des activités Karaté, boxe américaine, self défense et cardio kick boxing.

L'association ayant fourni tous les documents nécessaires (statuts, déclaration préfecture, parution au Journal Officiel, attestation d'assurance, attestation d'affiliation à la Fédération française de Karaté), nous vous proposons d'intégrer cette association à l'OMS.

Proposition acceptée à l'unanimité.

! Point sur la situation sanitaire et les difficultés rencontrées par les clubs, évolution du nombre d'adhérents, comment rebondir après la crise, etc.

Un tour de table est proposé afin que, au nom de leur club respectif, chacun s'exprime sur les difficultés actuelles liées à la crise sanitaire COVID-19.

Globalement, tous les clubs sont impactés par la crise. La plupart a vu son nombre d'adhérents se réduire considérablement, certains à 40%, voire 50%.

Les fédérations et les comités départementaux ont eu des politiques diversifiées quant aux montants des licences et les cotisations des clubs.

Les clubs eux-mêmes ont parfois remboursé à leurs adhérents une partie des cotisations, ou les ont reportées. D'autres ont pu (la minorité) poursuivre leurs activités pendant les vacances d'été.

L'arrêt de toute manifestation sportive a fait que les clubs n'ont pas eu de frais particuliers liés à l'organisation de compétitions ou rencontres sportives.

Actuellement, seules les activités en plein air sont autorisées, tout en respectant des protocoles sanitaires stricts. Plusieurs disciplines sont donc en sommeil.

Se pose également pour les Brevetés d'Etat, professionnels du sport indépendants (déclarés en autoentreprise) comme au tennis, au judo, à l'escalade. En effet, ils ne peuvent bénéficier d'aucune indemnisation car ces activités ne sont parfois que secondaires.

Se pose la question du devenir des petits clubs... la démobilisation actuelle pourrait être fatale pour certains. Les clubs plus importants seront également impactés, la reprise et le retour à la normale pourrait prendre plusieurs années... une psychose s'est installée et la motivation comme la baisse de niveau sont déjà perceptibles.

La commune de Gourdon réaffirme sa volonté de soutenir le milieu associatif. Un travail entre la commune et l'OMS est en cours afin de réfléchir comment réorganiser les subventions municipales. Certains critères pourraient être rajoutés (école de sport, participation au forum par ex.) afin d'encourager les clubs à prendre part à la vie de la cité et pour des publics particuliers.

Les associations rencontrant des difficultés financières dues à la crise sanitaire sont invitées à nous en faire part rapidement (détails), la collectivité et l'OMS y seront particulièrement attentifs. Il se pourrait aussi que ces difficultés n'apparaissent que l'an prochain ou se poursuivent dans le temps.

Le Forum (1^{er} dimanche de septembre) devra revêtir cette année un objectif accru de « recrutement » d'adhérents. Le sport et la culture poursuivent leur union afin d'organiser ce forum. Notons une volonté de tous les acteurs de s'ouvrir aux associations du territoire Quercy Bouriane.

Compte de résultat et Bilan 2020 - Budget 2021

Compte de résultat 2020 / Budget 2021

	EXERCICE	BUDGET	ECARTS		BUDGET
	2020	2020			2021
CHARGES					
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	240,28	500,00	259,72		300,00
AUTRES MATERIEL/RECOMPENSES	1 387,27	1 700,00	312,73		150,00
BOISSONS ALIMENTATIONS	0,00	0,00			0,00
- buvette Forum/défi nature	457,19	1 000,00	542,81		900,00
LOCATION SONO/SALLES	0,00	250,00	250,00		0,00
ASSURANCE MAIF	392,38	400,00	7,62		400,00
FRAIS DE DEPLACEMENTS	100,00	0,00	-100,00		0,00
PROSPORT PERSONNELS DETACHES	-70,00	0,00	70,00		0,00
BONS FORUM DES SPORTS	305,00	400,00	95,00		400,00
HONORAIRES	126,48	150,00	23,52		0,00
TEE-SHIRTS DEFI NATURE	0,00	700,00	700,00		350,00
AIDES AUX CLUBS	0,00	100,00	100,00		200,00
AIDES A LA FORMATION	400,00	550,00	150,00		550,00
SEJOUR NEIGE	0,00	0,00	0,00		0,00
AIDES AUX FAMILLES CHQ HORIZON	750,00	650,00	-100,00		650,00
FRAIS COMMUNICATION					
- journal OMS	1 663,20	1 800,00	136,80		1 800,00
- forum Sacem	0,00	220,00	220,00		70,00
MISSIONS/RECEPTIONS					
- AG /FORUM / SOIREE	726,46	1 400,00	673,54		1 000,00
HEBERGEMENT SITE WEB	29,88	20,00	-9,88		20,00
ADHESION FNOMS	104,00	150,00	46,00		150,00
FRAIS BANCAIRES	3,60	0,00	-3,60		0,00
SALAIRES PERSONNEL NATATION	0,00	3 200,00	3 200,00		0,00
CHARGES SUR SALAIRES NATATION	0,00	1 300,00	1 300,00		0,00
PROVISION POUR INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00		1 675,00
TOTAL CHARGES	6 615,74	14 490,00	7 874,26		8 615,00
PRODUITS					
LECONS NATATION	0,00	4 500,00	4 500,00		0,00
ANIMATIONS	0,00	0,00	0,00		0,00
- buvette Forum/défi nature	790,04	2 700,00	1 909,96		1 900,00
COTISATIONS CLUBS ADHERENTS	750,00	1 000,00	250,00		900,00
ENGAGEMENT DEFI NATURE	0,00	850,00	850,00		400,00
SUBVENTION MUNICIPALE	4 860,00	5 400,00	540,00		5 400,00
PRODUITS FINANCIERS	25,35	40,00	14,65		15,00
TOTAL PRODUITS	6 425,39	14 490,00	8 064,61		8 615,00
RESULTAT EXERCICE COURANT	-190,35	0,00	190,35		0,00

Bilan 2020

	BRUT	AMORT	NET	BUDGET	
2020					
Immobilisations corporelles	8 476,37	8 476,37	0,00	Report à nouveau	3 646,08
				Résultat de l'exercice	-190,35
Stock			0,00		
				Provision sur investissements	0,00
				Provisions réglementées	4 014,49
				Fournisseurs	294,00
Produits a recevoir			105,00	Charges a payer	
Banque - compte de dépôt			743,92	Produits comptabilisés d'avance	0,00
Banque - compte d'épargne			6 915,30		
TOTAL ACTIF			7 764,22	TOTAL PASSIF	7 764,22

Budget 2021 approuvé à l'unanimité.

Il conviendra de faire vérifier les comptes par Laetitia Soukherepoff et Philippe Carrié, nommés par l'assemblée générale.

! Préparation Assemblée générale

Proposition de l'ordre du jour pour l'Assemblée générale

- Emargement / quorum
- Approbation compte rendu de l'assemblée générale du 4/9/2020
- Rapport d'activités 2020
- Rapport financier : Compte de résultat et Bilan 2020
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Quitus rapports d'activité et financier
- Affectation du résultat
- Orientations 2021
- Tarif adhésion des associations pour 2021
- Présentation du Budget 2021
- Nomination de 2 vérificateurs aux comptes pour les 3 exercices comptables à venir

- Renouvellement au Comité directeur de la moitié des représentants associatifs
- Vote des résolutions
- Questions diverses

Ordre du jour approuvé à l'unanimité.

- **Arrêt de la liste des adhérents à jour de leur cotisation**

Pour l'assemblée générale, chaque association adhérente dispose d'un nombre de délégués déterminé en fonction du nombre des licenciés et/ou d'adhérents sportifs, selon le barème suivant :

- 1) jusqu'à 20 licenciés : 2 délégués(e) et 2 suppléants(e)
- 2) de 21 à 100 licenciés : 3 délégués (e) et 3 suppléants(e)
- 3) de 101 à 300 licenciés : 4 délégués (e) et 4 suppléants(e)
- 4) plus de 301 licenciés : 1 délégué(e) et 1 suppléant(e) supplémentaires par tranche de 100.

Noms des associations	Nombre d'adhérents 2019/2020	Détermination du nombre de délégués pour composer l'assemblée générale de l'OMS
AAPMA (Pêche)	940	10 délégués + 10 suppléants
Abeille	270	4 délégués + 4 suppléants
ACE (centre équestre)	98	3 délégués + 3 suppléants
Amicale Sapeurs-Pompiers	60	3 délégués + 3 suppléants
Arc de la Butte	16	2 délégués + 2 suppléants
Badminton Bouriane Club	84	3 délégués + 3 suppléants
Barbourians (Les)	28	3 délégués + 3 suppléants
Basket Ball Bouriane	72	3 délégués + 3 suppléants
La Boule Gourdonnaise	23	3 délégués + 3 suppléants
Bouriane Football Club	198	4 délégués + 4 suppléants
Club Cyclotourisme	59	3 délégués + 3 suppléants
Ecoute s'il marche	41	3 délégués + 3 suppléants
Escalade Le Pied Noir	98	3 délégués + 3 suppléants
Gourdon Cyclisme	Non adhérent en 2020	0 délégué + 0 suppléant
Gourdon Impact	86	3 délégués + 3 suppléants
Gourdon Pétanque	85	3 délégués + 3 suppléants
Hand Ball (SCGH)	49 ?	3 délégués + 3 suppléants
Haricots Rouges	10	2 délégués + 2 suppléants
Judo Club Gourdon	120	4 délégués + 4 suppléants
KDS Karaté Do Shotokai	9	2 délégués + 2 suppléants
LADSL	35	3 délégués + 3 suppléants
Lot d'Entorses	15	2 délégués + 2 suppléants
MJC	228	4 délégués + 4 suppléants
Gourdon XV Rugby	145	4 délégués + 4 suppléants
Natation	77	3 délégués + 3 suppléants
SCG Athlétisme	69	3 délégués + 3 suppléants
Shizendo Gourdon	26	3 délégués + 3 suppléants
Tennis Club Gourdon	127	4 délégués + 4 suppléants
Volley Club Bourian	11	2 délégués + 2 suppléants

Quelques associations ne sont pas à jour de leur cotisation OMS (surlignées en jaune). Si d'ici l'assemblée générale, elles n'ont pas régularisé, elles ne pourront prendre part aux votes.

Le comité directeur, à l'unanimité, arrête la liste des adhérents telle que présentée.

Pour mémoire, l'assemblée générale est composée :

- ! du nombre de délégués désignés par les présidents des associations
- ! des représentants du conseil municipal, soit 8 élus :
Nicole Bruneau (Adjointe à la Culture) – Lionel Burger – Josianne Clavel (Conseillère déléguée au sport) – Delphine Combébias – Michel Falantin (Adjoint aux finances et Vice-Président CCQB chargé des sports, jeunesse et action sociale) – Lionel Maury – Joël Périé – Nicolas Quentin.
- ! Eventuellement des personnes ressources, membres du comité directeur

▪ Proposition du rapport d'activités 2020

En préambule, l'OMS tient à rendre hommage à trois bénévoles de clubs qui nous ont quitté cette année 2020.

Christophe Deltour



Christophe Deltour nous a quitté le 21 mai 2020.

Son décès, à l'âge de 53 ans, a provoqué une vive émotion auprès de tous ceux qui l'ont côtoyé.

Christophe était membre du comité directeur de l'OMS depuis 2017 et participait déjà auparavant à nos assemblées générales en qualité de représentant du Judo Club.

41 ans de présence au Judo club, d'abord en tant que pratiquant, puis bénévole où il occupait ces dernières années la fonction de Trésorier.

Egalement engagé bénévolement auprès de nombreuses associations (Prosport, Comité des fêtes du Vigan, Comités départemental et régional de Judo, comité départemental de randonnées pédestres...), nous perdons tous quelqu'un de très humain, très serviable et toujours disponible pour apporter de nouvelles idées et ses compétences.

Eric Degen

L'association Causse Bouriane Basket nous a annoncé une bien triste nouvelle, la perte d'Eric DEGEN leur ancien président, à l'âge de 61 ans.

Avec le décès d'Eric le 28 septembre 2020, le CBB vient de perdre un dirigeant et acteur majeur de son histoire. Eric a été président pendant deux décennies du club de Gourdon le « Basket Ball Bouriane », puis



au « Causse Bouriane Basket » cédant sa place en juin 2020, restant malgré cela une figure bienveillante, proche du club.

Il a ainsi accompagné de nombreux jeunes dans leur épanouissement sportif et plus particulièrement dans le domaine du basket, si cher à son cœur. Toujours disponible, d'un calme olympien, il a été un arbitre très présent sur les parquets, expliquant aux jeunes leurs erreurs afin qu'ils progressent dans leur pratique du jeu. Eric a également permis le développement du basket lotois, en participant activement au comité du Lot. Du fait de son engagement, il a été un des acteurs du regroupement des clubs de Labastide-Murat et Gourdon, permettant ainsi la poursuite de l'aventure basket pour de nombreux enfants.

Eric a été membre fondateur de l'OMS, il a apporté sa pierre dès 1989 pour la constitution de notre association et avait à cœur de faire évoluer la vision du sport sur notre territoire.

Vétérinaire, ostéopathe auprès des hommes comme des animaux, professeur dans diverses écoles d'ostéopathie animale, Eric avait de nombreuses autres activités, il a été régisseur de spectacles, auteur et interprète de chansons, auteur de deux romans... le troisième restera inachevé.

Généreux, homme de dialogue, Eric était un amoureux de la vie, épicurien et philosophe. Son humour et l'amour des autres resteront gravés en nous.

Jacques Rousselle



Le parcours de Jacques Rousselle au service associatif est dense. Arrivé jeune retraité en Bouriane en 1980, il s'est investi durant une vingtaine d'années en créant, en animant et en développant le club d'Aïkido de la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon.

Il intègre le bureau de la MJC dès 1981 et en assure pendant près de quinze ans les fonctions de trésorier.

Puis, son engagement bénévole l'a conduit à prendre davantage de responsabilités : présidence de la MJC, président de la Fédération départementale des MJC du Lot, membre du conseil d'administration

puis du bureau de la fédération régionale des MJC Midi-Pyrénées.

À ces titres, il a œuvré pendant une trentaine d'années au service de l'éducation populaire, du sport et de la culture.

Jacques Rousselle a été officiellement récipiendaire de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports lors de la promotion du 14 juillet 1998.

Jacques représentait la rigueur, l'intégrité et l'engagement pour les autres. Nous nous souviendrons aussi de sa gentillesse, de sa disponibilité et de son humour. Il vient de nous quitter à l'âge de 89 ans.

Actualités marquantes pour l'année 2020

- Les élections municipales de mars 2020 ont impliqué pour l'OMS un changement de gouvernance. Depuis juillet, c'est Josianne Clavel, conseillère municipale chargée du sport et des associations qui a été élue Présidente de l'OMS.
Merci aux anciens élus, membres fondateurs de l'OMS, pour tout le travail accompli depuis la création de notre association, devenue incontournable au fil des ans.
- La pandémie COVID-19 a provoqué au printemps, un gel de toutes les activités des clubs comme de celles de l'OMS.

- La Communauté de communes Quercy Bouriane n'a pas été en mesure de remettre en fonctionnement la piscine de Gourdon pour l'été. Les contraintes en vigueur début juin et les travaux de forage nécessaires à l'analyse du sol pour la réfection de la piscine impliquaient une réouverture possible qu'à la mi-juillet. Par ailleurs, le coût du fonctionnement pour moins de 7 semaines d'ouverture a pesé dans la balance. De ce fait, les scolaires et le club natation ont été les plus impactés. La commune de Gourdon et la CCQB se sont associées pour soutenir le club Natation, avec la prise en compte des frais de déplacements et des tickets d'entrée pour 3 entraînements / semaine à Salviac. Les leçons de natation, habituellement gérées par l'OMS n'ont pas été proposées cet été 2020.

La commune de Gourdon et la communauté de commune Quercy Bouriane ont soutenu un projet du service des sports visant à proposer des animations sportives pendant la saison estivale. Ainsi, diverses animations sportives gratuites se sont déroulées tous les matins, du lundi au samedi, du 6 juillet au 22 août. Athlétisme, balade à vélo jusqu'à la Dordogne, gym douce, course à pied et marche patrimoine à Gourdon, circuit training / urban training et animations spécifiques 6-12 ans ont été proposées. Encadrées par des éducateurs sportifs auprès de publics diversifiés, ces animations ont permis de maintenir du lien social et de l'activité physique. La majorité des activités se déroulaient au départ ou autour du plan d'eau.

- Nous nous réjouissons (entre deux confinements) d'avoir pu mener à bien le Forum du sport et de la culture, le 6 septembre. Il y avait nécessité absolue de soutenir les clubs et associations diverses pour le redémarrage d'une saison d'activités. Cependant, nous n'imaginions pas que les contraintes sanitaires allaient de nouveau être imposées et l'arrêt des activités renouvelé à l'automne.

Associations culturelles et sportives se sont mobilisées pour la pose d'affiches et la distribution des journaux. Merci à tous les volontaires. La tombola pour les enfants a été renouvelée grâce aux lots offerts pour les enfants. En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, nous avons dû nous adapter... pas de repas en commun le midi. En revanche, dès 11h30, un apéritif « amélioré » a été servi devant la buvette et la convivialité entre les clubs, préservée !

Nous avons eu besoin de nombreux volontaires pour veiller au respect des protocoles et avons eu quelques difficultés à pourvoir tous les postes.

- Entre confinements et couvre-feux, les membres du Bureau ont décidé de suspendre pour cette année la cérémonie des Trophées des sports. Cette manifestation (devant se dérouler en février 2021) ne trouvait plus sens face à la crise sanitaire qui a privé le monde sportif de ses compétitions.

Activités réalisées par l'OMS en 2020

- Fin février 2020, s'est déroulée la **soirée des Trophées des sports 2019**. Une organisation quelque peu différente et l'appel à sponsor a permis de réduire un peu le coût de cette cérémonie. Le succès des deux éditions précédentes nous a amenés à reconduire cette manifestation qui permet de récompenser les personnes qui se sont particulièrement distinguées au cours de l'année sportive écoulée. C'est également l'occasion pour les clubs, de mettre en avant leurs actions et ainsi valoriser leurs bénévoles, animateurs et licenciés.

L'occasion aussi pour tous les acteurs du sport de se retrouver autour d'un moment convivial (environ 120 personnes pour le repas).

21 trophées des clubs et 14 trophées spéciaux ont été remis ce 28 février 2020. Pour les équipes, nous avons rajouté des médailles individuelles.

Une corbeille de fruits a été offerte à chaque récipiendaire (petite corbeille pour les trophées des clubs et une plus grande pour les trophées spécifiques). Pour les dames, une azalée complétait le cadeau.

Coût :

	8 février 2019	28 février 2020
Trophées + médailles	660.83 €	580,67 €
Cadeaux Lauréats	947.70 €	745,00 €
Plantes (kdos + déco)	90.00 €	94,60 €
Déco tables / Boissons / Repas	847.64 €	480,06 €
Eclairage	225,00 €	225,00 €
Musiciens	100,00 €	100,00€
SACEM	64,36 €	51,48 €
Total	2 935,53 €	2 276,81 €

- Proposée par l'OMS tous les deux ans, une **formation PSC1** a été programmée sur une journée, samedi 29 février 2020. Encadrée par l'équipe des Sapeurs-Pompiers de Gourdon que nous tenons à remercier chaleureusement pour la qualité de leur intervention, cette session s'est déroulée à la Caserne et a compté 10 participants, éducateurs ou administrateurs des associations sportives adhérentes à l'OMS.

Le coût de la formation est de 55 € / personne. L'OMS prend à sa charge le coût pédagogique soit 50€. Ne reste donc que 5€ à la charge de chacun des participants, correspondants au livret de formation.

Dans l'hypothèse où nous aurions des candidats pour une nouvelle session à l'automne 2021, nous pourrions envisager un nouveau stage (prévu au budget 2021).

- Les élections municipales ont impliqué début juillet, un **changement de gouvernance** au sein de l'OMS, nous l'avons déjà évoqué.
- L'OMS propose chaque année à la municipalité une grille établie selon différents critères, permettant une **répartition des subventions** pour les associations sportives. Suite à la décision de la nouvelle municipalité de baisser le montant des subventions par rapport à l'année 2019, s'appuyant notamment par la baisse d'activité liée à la crise sanitaire, nous avons fait une deuxième proposition tenant compte notamment de l'évolution du nombre d'adhérents et basée sur les éléments d'actualité.
- Cette année 2020 aura été marquée par la **crise sanitaire liée à la COVID-19** et par l'arrêt brutal de toutes les activités, sportives y compris, sur l'ensemble du territoire. Au plan local, un léger réamorçage s'est opéré à la mi-mai, avec l'établissement de protocoles de reprise, tant à la CCQB qu'à la Mairie, ceux-ci complétant les protocoles définis par les fédérations sportives. Les 2 collectivités soutiennent les reprises successives en mettant à nouveau à disposition les équipements sportifs selon les décisions gouvernementales. Nicole et Jordan ont effectué un important et indispensable travail quant à la mise en application des protocoles et les réorganisations successives des plannings d'utilisation des structures sportives.
- Gymnases** : Le gymnase intercommunal de l'Hivernerie est resté ouvert tout l'été, sur réservation préalable. Celui de La Poussie a bénéficié de travaux pour une remise aux normes de l'eau sanitaire.
- Fermeture du **Dojo** municipal l'été.

- La **surveillance de la baignade au plan d'eau** (gestion municipale) a été assurée du 4 juillet au 23 août, tous les jours de 15h à 19h30. Notons que les analyses sur la qualité de l'eau de baignade ont démontré un niveau excellent.
- **Aqua Monkey Island**, société qui gère l'Aquazone au plan d'eau a fonctionné de mi-juillet à fin août.
- Malgré un appel à candidature fait auprès des associations locales, la commune n'a pas trouvé preneur pour la **gestion de la buvette du plan d'eau** cet été. Aussi, il a été décidé de permettre à l'Aquazone de tenir un point « rafraîchissements ».

- **Utilisation des installations sportives 2020/2021**

Le gymnase intercommunal situé au Vigan est entré dans sa phase opérationnelle courant novembre 2020. Cependant, le contexte sanitaire n'aura pas permis aux clubs ni aux scolaires de prendre leurs marques et de profiter pleinement de cet équipement nouveau sur notre territoire.

Les plannings des gymnases intercommunaux (La Poussie, Hivernerie et Le Vigan), des stades, du boulodrome, des tennis et du Dojo (installations municipales) sont finalisés en juin pour la saison d'après.

Les 3 gymnases ont été équipés de badges. Ceux-ci sont répertoriés et programmés pour l'ouverture des installations selon les plannings définis. Nous sommes désormais en mesure de gérer à distance les flux.

Pour mémoire, tous les plannings figurent sur le site internet de l'OMS : <http://www.omsgourdon.com/>

Ceux des week-ends et des vacances scolaires y figurent également et sont mis à jour au fur et à mesure des dates retenues par les clubs.

Rappelons que toute utilisation des infrastructures est soumise à autorisation préalable, et que pendant les périodes de vacances, l'organisation de stages reste prioritaire.

- **Journal « Les nouvelles de l'OMS » n°18 et 19**

Comme à l'accoutumée, deux parutions ont été publiées, la première en février 2020 pour la cérémonie des Trophées, la seconde en Septembre 2020 pour la manifestation « Forum du sport et de la culture ». Ce 2^{ème} numéro de l'année intègre aussi des articles sur les associations culturelles qui en ont proposé.

Cette publication permet aux clubs de s'exprimer sur leur fonctionnement, de relater des événements ou de valoriser des bénévoles ou des sportifs. Merci à tous les clubs qui contribuent à sa réalisation.

- **Dispositif « Aide à la pratique sportive » 2020**

3^{ème} année de fonctionnement sur notre secteur.

Initié par la DDCSPP du Lot (Jeunesse et Sports) et le CDOS (Comité Départemental Olympique et sportif du Lot), ce dispositif vise à aider les familles à financer une pratique sportive.

Ce dispositif est cofinancé par les partenaires suivants :

le Comité départemental Olympique et Sportif, le Conseil Départemental, les Villes de Cahors, Pradines, Figeac, **Gourdon (1 290 €)** et **Le Vigan (750 €)**,

les communautés de communes du Grand Cahors, Grand Figeac, Cauvaldor, Cazals-Salviac, Quercy Blanc, La Vallée du Lot et du Vignoble et le Pays de Lalbenque Limogne,

la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la MGEN, le Crédit Agricole, la MAIF, Enedis, l'Entreprise Pivaudran, **l'Office Municipal du Sport de Gourdon (650 €)**, la Quercynoise, les Opticiens Mutualistes...

L'aide à la pratique sportive pour la saison 2020/2021 est accordée sous les conditions suivantes :

- Prise en charge de 70% dans la limite de 80 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500 €.
- Prise en charge de 50% dans la limite de 60 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Pour notre territoire, la priorité est donnée aux citoyens résidant sur les communes de Gourdon et du Vigan, dans la limite de l'enveloppe accordée :

6 650 € pour Gourdon et 1 605 € pour le Vigan.

Le bilan mi-janvier, fait apparaître que :

Les coupons « Aide à la pratique sportive » ont été attribués selon les critères en place pour :

- ! **1 255 €** pour les résidents du **Vigan** (27 personnes)
- ! **4 550 €** pour les résidents de **Gourdon** (86 personnes aidées)

Pour mémoire, l'année précédente, l'enveloppe distribuée pour Gourdon s'est élevée à 4 065 € pour 65 bénéficiaires.

La crise sanitaire a fait que nombre de clubs ont connu une baisse d'adhérents et par ricochet, le nombre de familles ayant demandé à bénéficier de ce dispositif a également chuté. L'enveloppe disponible n'a pas été dépensée dans son intégralité, elle abondera l'enveloppe 2021/2022.

▪ **Services rendus**

Photocopies

La Mairie de Gourdon permet aux associations d'effectuer des photocopies à prix coûtant.

Pour info, les tarifs applicables en 2020 (papier fourni par la mairie), étaient les suivants :

Sur papier blanc				Sur papier couleur			
A4 noir	0,015 €	A4 couleur	0,086 €	A4 noir	0,033 €	A4 couleur	0,10 €
A3 noir	0,028 €	A3 couleur	0,17 €	A3 noir	0,065 €	A3 couleur	0,20 €

Ces tarifs restent inchangés pour 2021.

L'OMS effectue les relevés pour la facturation.

Minibus 9 places

En 2020, les associations sportives ont très peu utilisé le minibus de la Mairie dans le cadre de la mise à disposition auprès des associations, le contexte sanitaire ayant coupé court à tous déplacements.

Pour mémoire, les recettes (0,30 € / km en 2020) permettent à la commune, propriétaire du véhicule, de prendre à sa charge l'assurance et l'entretien (contrôle technique, vidanges, pneus, pièces d'usure...). Certains travaux sur le véhicule sont réalisés en régie.

Il conviendra d'étudier sérieusement le remplacement de ce véhicule qui arrive en fin de vie.

Prêt de matériel

L'OMS prête régulièrement aux associations le matériel suivant :

- ✓ Sono portable
- ✓ Percolateur
- ✓ Matériel loto : boulier électronique et cartons
- ✓ Défibrillateur portable
- ✓ Lot de 4 talkies walkies

Là aussi, le contexte sanitaire ayant stoppé hâtivement toute organisation de manifestation, ce matériel n'a été que très peu utilisé cette année 2020.

Site Internet

L'OMS a un site Internet <http://www.omsgourdon.com/>

Outre les actualités de l'OMS (journal de l'OMS, plannings des installations sportives, activités jeunes...), le site est à disposition des associations sportives pour la diffusion des différentes manifestations. N'hésitez pas à nous transmettre vos documents.

Questions administratives ou juridiques

L'OMS peut être consulté pour répondre à vos questions, d'ordre administratif ou juridique : élaboration ou modification des statuts, législation droit du travail et de l'emploi, assurances, dossiers de demande de subvention, etc.

Hébergements

Des hébergements sont proposés en chalets, pour des groupes, lors de l'organisation de stages ou de compétitions, au village vacances « Ecoute s'il pleut », structure appartenant à la commune. N'hésitez pas à solliciter Nicole Badouret pour tout renseignement ou réservation hors saison.

▪ Travail sur conventions et règlements intérieurs des installations sportives / travaux

Les membres du Bureau de l'OMS ont amorcé fin 2020, un travail sur l'actualisation des conventions Mairie / clubs concernant la mise à disposition d'équipements sportifs et clubs-house.

Parallèlement, un travail a été fait concernant les besoins en travaux (entretien / investissement) avec l'élu référent et les services techniques.

Proposition du rapport d'activités acceptée à l'unanimité.

Projets 2021

- Finalisation du travail d'actualisation des conventions et règlements intérieurs des installations sportives
- Participation à l'établissement des plannings des installations sportives pour la saison prochaine. Les clubs seront sollicités courant mai afin d'émettre leurs vœux.
- Réflexion sur l'organisation des activités estivales au plan d'eau (animations sportives, buvette) et actions à mettre en place pour soutenir le club Natation (qui s'entraînera à Salviac cette saison 2021).
- Monsieur Falantin, Vice-Président au sport à la CCQB et adjoint au Maire fait état du projet de rénovation de la piscine de Gourdon. Le projet a été adopté par les élus communautaires, le permis de construire est déposé et les demandes de subventions sont effectuées.

L'appel d'offres est en cours pour la sélection des entreprises.

L'architecte a pour mission de coordonner les travaux avec l'objectif d'une réouverture pour la saison 2022.

- Organisation du Forum du sport et de la culture le dimanche 5 septembre 2021... un groupe de travail va être mis en place « sport / culture » afin de repenser l'organisation qui intégrera les associations du territoire Quercy-Bouriane, et pour la répartition du travail induit.

- Recueil des articles pour mise en forme et publication du journal de l'OMS à paraître en août (l'édition du numéro de février est annulée).
- Projet de développer la mobilité douce sur le territoire de la Bouriane. Un travail commun est amorcé avec la CCQB, la Mairie, l'Office de tourisme et d'autres partenaires pour proposer des aménagements de voies, le recensement des circuits vélo et le développement des modes de transport. Appel à volontaires pour participer à un groupe de travail.
- Organisation d'une journée « L'occaz' Sport » le samedi 18 septembre. Il s'agit ici de faciliter aux familles, le troc, l'achat et la vente d'habits et de matériels sportifs d'occasion. Associations et particuliers seront conviés à participer.
- Ce même jour pourrait être l'occasion, dans le cadre du respect de l'environnement et de l'incitation au recyclage, et du projet de mobilité douce sur le territoire, d'ouvrir cette manifestation à des prestataires tels « Repaire café » qui répare divers matériels, Intersport pour la réparation et la vente de cyclos, « Vélos verts » qui loue des vélos électriques...
- Remplacement du minibus municipal mis à disposition auprès des associations, à envisager.
- Successivement, Olivier Thiébeau et Alain Regost ont géré le site internet de l'OMS depuis sa création. Nous les remercions vivement pour ce travail régulier et au long court qu'ils ont accompli. Aujourd'hui, Lionel Maury, membre du Bureau de l'OMS, se propose de prendre le relai. Le site va donc évoluer et nous espérons que les clubs sauront se saisir des nouvelles fonctionnalités qui seront mises en place.
- Projet de relancer une école municipale du sport sous une nouvelle forme : permettre à des enfants et des ados de participer à la découverte d'un panel d'activités proposées par les clubs sous forme de cycles successifs, en étant assurés par l'OMS (et non licenciés des clubs). La tranche d'âge concernée serait 6-7 ans (CP et CE1). Cette action pourrait s'effectuer avec minimum 5 associations volontaires, lesquelles pourraient changer d'une année sur l'autre.
- Organisation d'une journée sportive événementielle (Triathlon, Run and Bike, Vélo + Course d'orientation, jeux d'habileté, etc.), soit autour du plan d'eau, soit dans le vieux Gourdon. Cette manifestation pourrait s'adresser à différents publics (parcours enfants, parcours loisir, parcours sportif).

Nous allons proposer prochainement une réunion pour recueillir toutes les idées sportives et festives ! L'occasion de mobiliser et rassembler les clubs sportifs, et redonner le sourire aux sportifs !

- Réflexion sur l'organisation en lien avec les clubs sportifs, au profit des enfants des écoles élémentaires de Gourdon, d'un projet d'olympiades pour 2022.

Proposition du montant de la cotisation 2021

Le comité directeur proposera à l'assemblée générale le maintien du montant de la cotisation pour 2021, soit :

Nombre adhérents 2020/2021	Montant cotisation OMS 2021
1 à 20 adhérents	15 €
21 à 100 adhérents	30 €
+ de 100 adhérents	45 €

Renouvellement partiel des membres élus au Comité directeur

Les membres du comité directeur qui font partie du collège « associations » sont élus pour 6 ans, renouvelables par moitié tous les 3 ans. Ils peuvent être au nombre de **20 à 28 membres**.

L'assemblée générale relative à l'exercice 2020 devra procéder au renouvellement partiel du collège « représentants associatifs ».

Faisons le point sur les personnes qui ne souhaitent pas renouveler leur candidature :

Elus jusqu'en 2024 (AG exercice 2023)	Elus jusqu'en 2021 (AG exercice 2020)
Alonso François (démissionnaire) Andrieu Jacques Braun Pierre Janicot Josiane Lajarge Patrick Lévrier Nadège Masson Bernard Maurel Rodolphe (démissionnaire) Jean-Marie Rival Murray Giles Taillade Robert ?	Brunerie Jean-Yves (démissionnaire) Cabrol Jean-Marie Castéran Jean-Luc Jarry Daniel (démissionnaire) Pelatan Isabelle Marchal Francis ? Robinet Delphine Robinet Eliane Chantal Weiszer Sanroma José Taillandier Michel Thiébeau Olivier ? Traverse Jeanne ?

Il conviendra que ceux qui le souhaitent renouvellent leur candidature en temps voulu.

Afin d'étayer le comité directeur, nous devons trouver d'autres candidats issus notamment de clubs importants de par leur nombre d'adhérents et qui ne sont à ce jour, pas représentés au sein de l'OMS (Foot, Hand, Gourdon Impact, Badminton ...).

Laurent Combébias, Président du Tennis club, présent aujourd'hui, nous fait part de son souhait d'intégrer le comité directeur.

✓ **Nomination de deux vérificateurs aux comptes.**

Les mandats de Laëtitia Soukherepoff et Philippe Carrié arrivant à échéance, il conviendra à l'assemblée générale d'élire les 2 vérificateurs aux comptes pour les 3 exercices comptables 2021, 2022 et 2023. Ils doivent être membres de l'assemblée générale et ne doivent pas siéger au Comité directeur.

✓ **Proposition du calendrier 2021 des réunions statutaires**

- Assemblée générale vendredi 9 avril à 18h30
- Comité directeur jeudi 15 avril à 18h30 (élection du Bureau)
- Comité directeur mardi 15 juin à 18h30
- Comité directeur mardi 16 novembre à 18h30

✓ **Questions diverses**

Aucune autre question.

Madame Clavel remercie l'assemblée pour sa participation active, et lève la séance à 12h.

Mme Josianne Clavel, Présidente

M. Patrick Lajarge, Secrétaire adjoint